



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : Agrégation externe

Section : Sciences Médico-Sociales

Session 2022

Rapport de jury présenté par : François ALLA, professeur des universités
Président du concours

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.....	3
EPREUVES D'ADMISSIBILITE	4
Première épreuve : Publics, processus, régulations et politiques sociales.	4
Résultats	4
Sujet.....	4
Rapport.....	5
Seconde épreuve : Publics, interventions, politiques de santé.	7
Résultats	7
Sujet.....	7
Rapport.....	7
EPREUVES D'ADMISSION	9
Première épreuve : Etude de cas : méthodologies d'intervention en santé et action sociale	9
Résultats	9
Rappel de la définition d'épreuve	9
Sujet.....	9
Rapport.....	10
Deuxième épreuve : leçon portant sur les politiques et institutions sociales ou de santé	16
Résultats	16
Sujets	16
Rapport.....	16
Troisième épreuve : Etude critique de dossier	19
Résultats	19
Sujets	19
Rapport.....	30
Conclusion générale.....	34
Bibliographie	35
Ouvrages.....	35
Logiciels.....	40

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

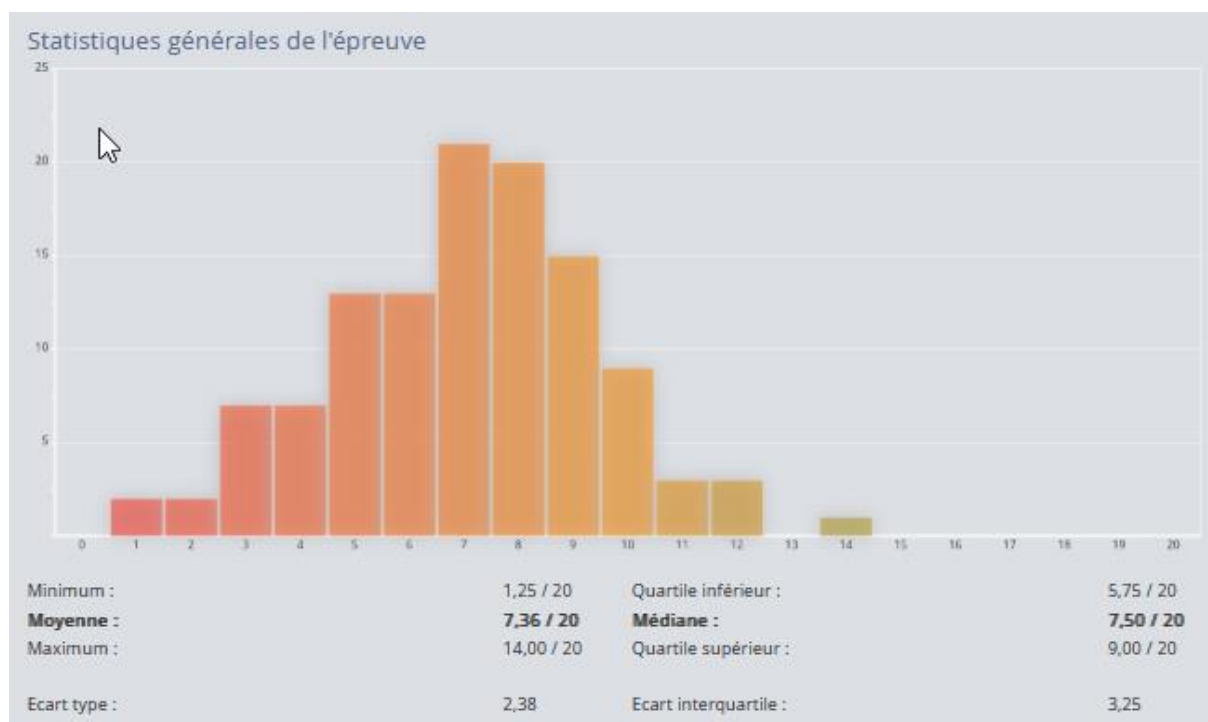
Candidats inscrits :	260
Candidats présents aux épreuves écrites d'admissibilité :	114
Candidats admissibles :	18
Candidats présents à l'épreuve orale d'admission :	16
Candidats proposés pour l'admission :	8
Epreuves d'admissibilité	
Meilleure Moyenne	13
Moyenne générale des candidats admissibles	9,88
Epreuves d'admission	
Meilleure moyenne	13
Moyenne générale des candidats admis	11,15
Ensemble des épreuves (admissibilité et admission)	
Meilleure moyenne	12,62
Moyenne générale des candidats admis	10,75

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

Première épreuve : Publics, processus, régulations et politiques sociales.

Durée : six heures ; coefficient 2.

Résultats



Sujet

L'article 1 de L'Ordonnance du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale dispose que « Il est institué une organisation de la sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent. L'organisation de la sécurité sociale assure dès à présent le service des prestations prévues par les législations concernant les assurances sociales, l'allocation aux vieux travailleurs salariés, les accidents du travail et maladies professionnelles et les allocations familiales et de salaire unique aux catégories de travailleurs protégés par chacune de ces législations dans le cadre des prescriptions fixées par celles-ci et sous réserve des dispositions de la présente ordonnance. Des ordonnances ultérieures procéderont à l'harmonisation desdites législations et pourront étendre le champ d'application de l'organisation de la sécurité sociale à des catégories nouvelles de bénéficiaires et à des risques ou prestations non prévus par les textes en vigueur. »

Ce programme a-t-il été réalisé en 2022 et quelles perspectives sont envisageables ?

Rapport

Comme le prévoit le texte officiel, l'épreuve doit permettre aux candidats de mobiliser leurs connaissances pour conduire une **analyse systémique des grands problèmes sociaux et des politiques sociales en France et en Europe** sous leurs aspects historiques, économiques, sociologiques, juridiques, géographiques et culturels. Ainsi, les candidats doivent garder à l'esprit que l'épreuve n'est pas à comprendre comme une simple présentation de connaissances. Elle consiste à faire une dissertation ordonnée autour un plan démonstratif, qui procède lui-même de la problématique soulevée en introduction.

Les copies de qualité ont su mobiliser des connaissances fines et les inscrire dans un développement argumenté. C'est l'absence de démonstration au profit de la juxtaposition de développements descriptifs plus ou moins liés au sujet, voire éloignés de celui-ci, qui constitue le défaut le plus pénalisant pour les candidats.

Le sujet de cette session imposait la mobilisation de savoirs interdisciplinaires à la fois techniques, institutionnels mais aussi historiques, juridiques et socio-politiques. Il appelait pour les candidats une mise en perspective des fondamentaux d'origine de la sécurité sociale et des principales mutations à l'œuvre aujourd'hui avec identification des principaux enjeux. Il n'est donc pas étonnant d'avoir lu des copies révélant des approches très différentes selon la délimitation du périmètre retenu par les candidats et surtout selon l'entrée principale qu'ils ont pu retenir pour aborder le sujet, plus ou moins juridique à une approche plus large de sociologie de l'action publique et de la protection sociale.

Ceci étant dit, le jury a été extrêmement frappé que lire des copies témoignant d'une méconnaissance et de manque de maîtrise des fondamentaux des régimes de la sécurité sociale, de l'architecture du système de protection sociale et de ses grands équilibres, et du soubassement politique et administratif. Les copies qui faisaient référence aux régimes spéciaux de sécurité sociale étaient des plus rares. Or la question était centrale pour le sujet et d'actualité, notamment en lien avec le sujet de la réforme des retraites. Pareillement la sécurité sociale des indépendants et celle des agriculteurs ont été le plus souvent ignorées. Enfin, des candidats ne semblent pas distinguer entre ce qui relève de la sécurité sociale et des autres techniques de protection sociale et en particulier de ce qui relève de l'aide sociale or c'était là encore un élément de réponse important au vu du sujet proposé.

A la lecture, il semble que pour une partie des candidats, la distinction basique entre la logique de l'assurance sociale et la logique de l'assistance n'est pas véritablement connue. Le principe de l'*assurance sociale* sur laquelle se fondent les prestations légales automatiques est destiné à couvrir les « risques » du travail, de la vieillesse, de la santé et de la famille. Il définit le régime de droit commun de la sécurité sociale et les différentes catégories d'« ayant droit ». Dans une logique complémentaire, l'aide et l'action sociales – dit encore l'*assistance* – interviennent auprès de populations spécifiques qui répondent aux conditions fixées par la loi.

Les copies ont révélé une césure entre une approche juridique de la sécurité sociale, qu'une partie des candidats ne semble pas maîtriser, et une approche plus sociologique ou politiste. Le jury regrette que peu de candidats ait articulé ces différentes dimensions. Plus étonnant encore, il est apparu dans de très nombreuses copies une connaissance médiocre des grandes évolutions

de la sécurité sociale depuis les origines jusqu'à la définition des enjeux contemporains alors que la crise sanitaire les ont mis en exergue.

Les copies les plus faibles ont souffert d'un manque criant de connaissance de la protection sociale et par voie de conséquence de discussion critique des travaux et des principaux débats sur les enjeux du sujet. Au fil de la lecture, le correcteur a pu parfois être perdu dans le descriptif et se demander alors dans quelles pistes ou controverses scientifiques ou politiques s'inscrit le candidat.

Des problématiques centrales plus générales ont été escamotées (*entre autres, Etat social « réparateur » / Etat social « investisseur » ; modèle de financement de la solidarité ; évolution des besoins sociaux ...*). Certains enjeux lourds structurent l'avenir de la protection sociale, et ici précisément celui de la Sécurité sociale, en premier lieu sa soutenabilité (*crise financière, transition démographique, projection sur le long terme prenant en compte le développement durable*).

Si on met de côté tout le sujet des dimensions juridiques des régimes spéciaux par catégories socio- professionnelles (*problématique de l'échec d'un régime unique et des réformes vers un alignement progressif*), ce sont aussi les principales évolutions, bien documentées dans la littérature scientifique, qui devraient être présentées, sans prétendre à l'exhaustivité, mais à partir d'une mise en lumière d'enjeux structurants et d'exemples concrets.

Il faut regretter qu'un certain nombre de candidats ont voulu trop en dire à telle enseigne que leurs analyses se sont trouvées engluées dans des considérations superfétatoires. Plus grave encore, trop d'entre eux sont tombés dans le travers de faire du remplissage, développant ainsi des propos fastidieux et hors sujet sur des points annexes ou en marge de la question à traiter.

Sur le plan formel, il est attendu une dynamique de démonstration argumentée, construite sous forme de progression. Le jury regrette qu'une partie importante des copies ait donné lieu plutôt à une juxtaposition de connaissances plus ou moins plaquées. Dans ces copies, l'introduction et la conclusion, qui sont comme il se doit des moments forts de la dissertation, ne répondent pas au minimum requis des critères attendus (*contexte, problématisation, annonce du plan ; récapituler, répondre à la question et ouverture du sujet*). Le plan dans les copies est apparu rarement convaincant et clair ; et on a eu peine parfois à identifier les grandes parties.

L'orthographe et la grammaire doivent être plus soignés encore, la langue française connaît des accents, des marqueurs du pluriel qu'une partie des copies n'a pas su porter justement.

Les meilleures copies ont développé une analyse et une argumentation étayées, montrant une réflexion construite et de qualité, mobilisant des références avec pertinence, l'ensemble étant porté par une expression d'un niveau cohérent avec le concours de l'agrégation.

Seconde épreuve : Publics, interventions, politiques de santé.

Durée : six heures ; coefficient 2.

Résultats



Sujet

Enjeux de la démocratie en santé dans la politique de santé.

Rapport

Globalement les copies sont bien structurées avec une contextualisation, une problématisation, une annonce de plan, un déroulé et une conclusion. Ce n'est cependant pas systématique et donc pénalisant pour les candidats dont les copies ont manqué de structure. A noter que ces sections sont parfois déséquilibrées dans leur volume avec des contextualisations qui pouvaient constituer plus du tiers de certaines copies.

La contextualisation permet de situer le sujet et de justifier de l'angle de problématisation. Cette contextualisation doit comprendre les définitions nécessaires le cas échéant. Une grande partie des copies notamment ne définissait pas le concept de démocratie sanitaire et de démocratie en santé. C'était d'autant plus important que leurs acceptions sont plurielles.

Dans le développement, beaucoup de copies comportent un descriptif du système de santé français et de ces évolutions. C'est hors sujet ! S'il faut préciser l'histoire, le cadre et le contenu du dispositif de démocratie en santé, c'est pour servir de support à une problématisation en lien avec la question posée. Autrement dit, cette épreuve n'a pas pour but de restituer un cours mais de mobiliser les connaissances pour répondre à une question précise.

Le thème de la démocratie sanitaire permettait plusieurs angles d'analyse dans sa genèse, dans son fonctionnement, comme dans ses évolutions. Ces angles pouvaient insister sur des aspects

différents, droits individuels versus collectifs, citoyenneté, inégalités sociales de santé, territorialisation de la santé, régulation du système ... en explicitant les tensions conceptuelles, sociales, dans la mise en œuvre. Une ouverture sur l'Europe ainsi qu'une prise d'appui sur la crise sanitaire étaient des plus.

A noter que peu de copies abordaient les problématiques de mise en œuvre, par exemple sur les conditions de participation aux instances de gouvernance des établissements ou sur la connaissance de leurs droits par les patients. Transparaissait de certaines copies une vision que l'on pourrait qualifier de naïve que les textes juridiques suffisent en soit à façonner une réalité complexe.

Les bonnes copies, telles qu'attendues, ont donc été celles :

- qui contextualisaient (qu'est que la démocratie sanitaire, la démocratie en santé, quel est le contexte - y compris international - ayant permis son émergence en France et son inscription dans le système de santé, quelles sont ses dimensions individuelles et collectives),
- qui problématisaient, en particulier qui objectivait les tensions liées à ce concept ou ses applications (par exemple l'ambiguïté entre autonomie versus responsabilisation, droits versus devoirs).
- Qui appuyaient leur argumentation par des sources scientifiquement valides.

EPREUVES D'ADMISSION

Première épreuve : Etude de cas : méthodologies d'intervention en santé et action sociale

Résultats

Moyenne : 7.4

Meilleure note : 17

Rappel de la définition d'épreuve

Durée 5 h - coefficient 3

« À partir d'une situation relative au fonctionnement d'une organisation de santé, médico-sociale ou sociale, le candidat est conduit à analyser et à mettre en œuvre des méthodes caractérisant les démarches en santé et action sociale. L'épreuve se déroule sur poste informatique muni des logiciels indiqués au programme du concours »

La liste des logiciels indiqués au programme du concours est la suivante :

- Suite bureautique composée :
 - de logiciels de présentation de l'information (traitement de texte; présentation assistée par ordinateur)
 - de logiciel de traitement et de présentation de données (tableur grapheur)
- Philcarto version 5.7x
- Coucoucarto version 0.2
- Gantt project version 2.6.6
- ProjectLibre version 1.5.9
- Freemind 1.0.1
- Epi-info 7.1.3.3

Les versions des logiciels ne sont données qu'à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées.

Sujet

COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTE DU GRAND ANNECY

Contexte :

Une association à but non lucratif regroupant des professionnels de santé sur le territoire du grand Annecy est active depuis de nombreuses années. Elle s'est constituée en CPTS¹ du Grand Annecy et a été inaugurée en décembre 2020.

¹ CPTS : communauté professionnelle territoriale de santé.

A sa création, la CPTS a défini des missions prioritaires à l'appui d'un diagnostic. Le contexte sanitaire COVID 19 a perturbé la mise en œuvre de plusieurs de ces missions.

Dernièrement, les membres de l'association ont remonté des difficultés particulières relatives à la prévention et au suivi des populations atteintes de pathologies chroniques.

Ainsi, plusieurs groupes de travail ont été constitués dont un est chargé de proposer un plan d'action visant à améliorer le dépistage / la prévention du diabète et l'accès au médecin traitant des patients diabétiques.

Partie 1

Ce groupe de travail s'est réuni une première fois et a identifié comme priorité d'améliorer l'accès aux soins des personnes diabétiques. Un premier niveau d'action va être expérimenté sur une commune du territoire, la commune de Saint-Jorioz.

Le groupe souhaite être éclairé sur le profil de la commune quant à l'accès aux soins de l'ensemble de la population. Une base de données vous est fournie.

Réalisez le diagnostic du territoire de la commune pour répondre à l'interrogation du groupe de travail. Vous argumenterez votre démarche.

Partie 2

Le groupe de travail souhaite définir un plan d'action visant à améliorer l'accès aux soins de santé des personnes diabétiques sur la commune de Saint-Jorioz.

2.1 – Présentez un projet argumenté de plan d'action.

Vous accompagnerez la présentation du plan d'action d'une projection vers la démarche d'évaluation de l'action qui vous semble prioritaire à mettre en œuvre.

2.2 - Explicitiez le choix de cette action ; présentez et argumentez la démarche d'évaluation de cette action à l'échelle du territoire de la commune.

Partie transversale

Un document présentera les ressources en ligne utilisées pour élaborer les travaux demandés.

Rapport

Le sujet était ancré sur le territoire du Grand Annecy, autour de la CPTS créée dernièrement. Il s'agissait d'accompagner les professionnels adhérents à la CPTS dans la mise en œuvre d'une méthodologie de projet visant à améliorer l'accès aux soins des personnes diabétiques sur une commune de la CPTS du Grand Annecy choisie à titre expérimental, Saint Jorioz.

Il comportait deux parties.

En lien avec le programme de l'agrégation externe de Sciences médico-sociales, il visait à permettre d'apprécier les compétences méthodologiques correspondant au chapitre « Méthodologies en santé et action sociale » du programme :

- En matière de méthodologie de la recherche de terrain (cf. 4.1 du programme du concours) : Diagnostic territorial (Partie 1)
- En matière de méthodologie de l'intervention en santé et action sociale (cf. 4.2 du programme du concours) : Conduite de projet : projet d'action sanitaire et social (Partie 2)
- En matière de méthodologie de l'évaluation des politiques publiques en santé et action sociale (cf. 4.3. du programme du concours) : Démarches et outils d'évaluation des projets sociaux et de santé. (Partie 2)

Remarques générales

Cette épreuve a une singularité forte : « elle se déroule sur poste informatique ». Pour être au maximum de leurs capacités pendant celle-ci, les candidats doivent donc avoir un usage courant du poste informatique et de ses logiciels de base, tels que les outils bureautiques et maîtriser les fondamentaux de la recherche documentaire dans l'espace numérique. Des réflexes et comportements adaptés à cet usage doivent être acquis bien avant l'épreuve, en cohérence avec le Certificat informatique et internet C2I2E. A titre d'illustration :

- la sauvegarde régulière des travaux pendant l'épreuve,
- l'utilisation d'un périphérique extérieur (clé USB, imprimante si besoin) sur le poste,
- la lecture d'un ou plusieurs documents à l'écran,
- la saisie rapide de texte,
- la connaissance des bases de la gestion documentaire numérique (création, stockage, nommage d'un ensemble de documents),
- la maîtrise des fonctionnalités de base d'un outil de traitement de texte (mise en forme automatisée d'un document avec pagination, format ex., styles, sommaire automatique),
- la recherche sur internet via un moteur de recherche
- l'usage des outils correcteurs de texte
- ou encore l'usage de l'insertion de formes ou d'objets pour réaliser un schéma.

Le niveau de maîtrise de base requis pour aborder cette épreuve dans les meilleures conditions n'est aujourd'hui pas acquis par beaucoup de candidats admissibles au concours, ce qui peut freiner l'expression des compétences méthodologiques attendues.

Le poste informatique est aujourd'hui le support de la majeure partie des outils pédagogiques d'un enseignant, et un professeur agrégé ne peut en avoir un usage que ponctuel et trop limité. Le jury ne saurait trop recommander à tous les futurs candidats de s'employer à acquérir cette maîtrise de l'outil dès le début de leur préparation au concours. De nombreux sites et tutoriels proposent une aide à cette acquisition. Une utilisation régulière de l'outil complétera aisément cet apprentissage pratique et théorique et permettra aux futurs candidats de défendre au mieux leur candidature au concours.

La maîtrise des compétences du C2I2e attendue de tout enseignant doit, pour la discipline SMS, être complétée par la maîtrise de l'utilisation de certains logiciels en lien avec l'expertise disciplinaire dont la liste est publiée chaque année. Il est à noter que le traitement et la gestion informatisée de données sur tableur est une compétence transversale aux différentes méthodologies du secteur santé-social.

Pour autant, la maîtrise d'un logiciel figurant dans la définition de l'épreuve ne doit pas entraîner son usage automatique pendant l'épreuve si le sujet ne s'y prête pas. En effet, le choix des logiciels utilisés pendant l'épreuve fait l'objet d'une évaluation des compétences du candidat par le jury et doit donc découler de l'intérêt de l'utilisation du logiciel pour développer son raisonnement, analyser la situation, les données et participer à l'expression de ses compétences méthodologiques.

Cette épreuve a également pour particularité de « partir d'une situation relative au fonctionnement d'une organisation de santé, médico-sociale ou sociale ». Le sujet s'appuie donc sur des situations concrètes et le jury attend des candidats qu'ils prennent en compte le cadre opérationnel décrit et son contexte, qu'ils en mènent une analyse fine au service des choix méthodologiques qu'ils seront amenés à faire. Les connaissances doivent être mobilisées au profit de ces situations, et non pas de manière générale.

Pour la première année, et dans une partie transversale, il est demandé explicitement aux candidats de présenter les ressources en ligne utilisées pour réaliser les travaux demandés. Il est attendu des candidats une bibliographie présentée de manière claire, structurée, et répondant au format de la norme ISO 690.

Le jury attend enfin un document ou un ensemble documentaire de bonne qualité et communicant. Aucune réponse ne saurait comprendre un unique « copier-coller » d'internet ou de la documentation fournie ; tous les éléments d'information utiles pour répondre à la question doivent être sélectionnés et mis au service d'un raisonnement et d'une réflexion personnelle. Par ailleurs, toute citation doit être signalée de manière claire et référencée.

Partie 1 – Diagnostic de territoire orienté accès aux soins

Cette première partie repose sur la réalisation d'un diagnostic de territoire sur une commune de la région AuRA dans le contexte de la mise en route d'une action de santé portée par une CPTS. Cette démarche est ancrée localement, au bénéfice de la réduction d'inégalités sociales et territoriales de santé, dans un contexte associatif mobilisant acteurs de la médecine de ville et de nombreux autres partenaires. Le diagnostic en lui-même est attendu, et pas seulement une projection vers celui-ci. Il était donc nécessaire pour le candidat de mobiliser différentes ressources (*fournies et en ligne*) pour assurer un diagnostic à partir d'indicateurs (*principalement quantitatifs*) et en proposer une synthèse pour éclairer sur la situation de la commune concernée au regard de l'accès aux soins de sa population.

Il s'agit pour le candidat :

- De situer un diagnostic territorial dans une démarche portée par une organisation (groupe de travail au sein d'une CPTS mobilisé sur les questions de l'accès aux soins)
- D'utiliser de manière critique et pertinente la base de données fournie pour comprendre une situation territoriale dans sa complexité.
- De mobiliser différentes sources et outils complémentaires à ceux fournis pour mener le diagnostic, dont des données diagnostiques disponibles et actualisées (PRS)
- De proposer un diagnostic permettant d'illustrer, au regard de différentes analyses, la situation de ce territoire au regard des problématiques d'accès aux soins
- De synthétiser différentes potentialités et vulnérabilités de ce territoire en étant capable de proposer une hiérarchisation explicite permettant de dégager des priorités d'actions.

- D'argumenter une démarche, en justifiant les choix effectués en termes de méthodologie.
- De communiquer clairement les résultats des analyses menées au travers de représentations graphiques.

Une utilisation pertinente de la base de données impose un travail d'identification des sources et d'analyse critique de leur validité, puis d'extraction, de traitement et de croisement des données proposées afin de pouvoir construire une réflexion et prise de recul sur le sujet proposé et ses différentes dimensions à partir de la sélection d'indicateurs. Il est attendu également la production de représentations graphiques permettant de mettre en avant les points saillants de certains éléments du diagnostic accompagnés d'un argumentaire pertinent pour étayer l'analyse proposée.

Le jury recommande un entraînement à partir de la ressource suivante : La place du numérique dans les épreuves d'admission au concours de l'agrégation SMS – Article proposé par le GRISMS, Groupe de réflexion informatique et Sciences médico-sociales de l'académie de Créteil, réalisé en 2018 et signalé sur le site du RNRSMS : <http://rnrsms.ac-creteil.fr/spip.php?article420>

A l'appui de l'exploitation des données fournies ou recueillies par le candidat, le jury attend une sélection des représentations graphiques les plus pertinentes pour répondre à la commande, ainsi qu'une analyse des résultats présentés (*analyse comparée dans le temps, par rapport à d'autres territoires ou échelles territoriales, etc.*).

Enfin, une synthèse mettant en avant les points clés du diagnostic (*forces/faiblesses, etc.*) est indispensable pour conclure la présentation d'un diagnostic.

Partie 2 – Un plan d'action visant à l'amélioration de l'accès aux soins de santé

Cette partie doit permettre au candidat de proposer un plan d'action en accord avec la synthèse du diagnostic préétabli. Parallèlement, les orientations en matière de démarche de projet doivent être argumentées en lien avec l'objectif de l'amélioration de l'accès aux soins des personnes diabétiques à une échelle communale. Dans un second temps, le candidat est amené à présenter et expliciter les modalités d'évaluation d'une action, qu'il choisit parmi celles du plan d'action proposé.

Il s'agit pour le candidat :

- De situer la démarche de projet, tant sur les aspects géographiques, sociologiques, qu'institutionnels.
- De mobiliser des connaissances et compétences en méthodologie appliquée en intervention de santé publique.
- D'identifier un contexte partenarial, en repérant différents acteurs mobilisables à différentes échelles territoriales.
- D'explicitier et d'argumenter une démarche focalisée sur un objectif de santé publique identifié en ayant recours à un vocabulaire spécifique et adapté, en veillant à l'actualisation des propositions au regard du contexte législatif, réglementaire
- De proposer une démarche ancrée dans l'évolution actuelle des pratiques en santé publique et promotion de la santé (évolutions technologiques : *développement de la télémédecine, recours aux TIC* ; évolutions des pratiques en santé et du système de soins : *pratiques avancées, maisons de santé pluridisciplinaires, virage ambulatoire, réseaux de soins...*)

- De construire une démarche d'évaluation cohérente, à partir d'indicateurs pertinents, permettant de se projeter dans la mesure de différents impacts du plan d'action à une échelle locale.

Il est attendu une proposition originale de démarche ancrée localement, permettant de mobiliser différents partenaires dans un objectif de santé publique ciblé. Une vigilance toute particulière est à porter sur l'identification de la dimension locale du projet et l'environnement institutionnel déjà existant (*cf. partenaires potentiels : Caisses de protection sociale, Agences de santé, Offreurs de soins départementaux et locaux, Collectivités territoriales, Réseaux associatifs et dispositifs issus de la société civile...*). Le jury souhaite alerter sur l'observation de nombreuses propositions de plan d'action soit parfois déconnectées des réalités de terrain soit trop évasives ou reposant sur des généralités méthodologiques.

La consultation de la bibliographie du concours doit permettre au candidat de repérer différentes ressources en méthodologie d'intervention en santé publique, permettant en amont du concours, un entraînement plus poussé sur ces sujets spécifiques à cette épreuve de travaux pratiques.

La proposition du plan d'action doit reposer sur la proposition d'objectifs stratégiques et opérationnels explicites pouvant être déclinés ensuite en propositions concrètes d'actions (*fiches actions...*). L'organisation et le phasage de la démarche sont également attendus avec une projection dans le temps des différentes étapes du plan d'action. Le jury recommande aux candidats d'utiliser de manière plus efficiente les logiciels proposés pour cette épreuve de travaux pratiques, surtout quand ils permettent de visualiser une démarche de projets et son phasage dans son ensemble.

Le jury souhaite rappeler que la proposition d'une démarche d'évaluation doit reposer avant tout sur la conception et la sélection d'indicateurs pertinents au regard des objectifs fixés, et non uniquement sur la proposition d'outils d'évaluations formels (*questionnaires, guide d'entretiens*) qui ne sauraient se substituer à une démarche évaluative. Le jury rappelle qu'une actualisation des connaissances spécifiques relatives aux démarches d'évaluation en santé publique reste nécessaire pour avoir à disposition le jour de l'épreuve différentes méthodologies et des outils déployables.

Remarques générales sur le sujet :

La présentation du document proposé par le candidat et son identification (titre, sommaire, mise en page, pagination) doivent reposer sur une stratégie de communication adaptée. Une structuration claire doit permettre de montrer le raisonnement du candidat, au service d'une argumentation précise, qui mobilise un vocabulaire technique et scientifique.

Des captures d'écran ou la recopie d'une partie de la base de données ne constituent pas une exploitation des données ; elles ne sauraient se substituer aux travaux de tri et de restructuration nécessaires pour ce type d'épreuve. Par ailleurs, la juxtaposition de contenus collectés sur internet, en paraphrase, ne permet pas au candidat de construire un argumentaire avec un fil directeur clair. Il est fortement recommandé, lors de l'épreuve, d'assurer un travail de structuration en amont de la collecte d'informations et de restituer une copie qui soit compatible avec la réglementation sur la propriété intellectuelle.

Il est également attendu une unité dans la présentation des documents proposés sur le support usb : l'ordre de prise de connaissance des documents par le jury doit être clair et précis... Le jury a regretté parfois trouver de nombreux documents déposés sans organisation spécifique, en formats modifiables.

Deuxième épreuve : leçon portant sur les politiques et institutions sociales ou de santé

Résultats

Moyenne de l'épreuve : 9,5/20
Meilleure note : 15,5/20

Sujets

Accès aux soins et territoires
Bioéthique
Changement climatique : enjeux pour le système de santé
Données de santé, enjeux
L'inclusion des personnes porteuses de handicap
Le revenu universel
Le Ségur de la santé
L'EHPAD, enjeux et perspectives
Les collectivités territoriales et la santé
Les métiers du care : enjeux et attractivité
Médecine scolaire et promotion de la santé
Parentalité et emploi des femmes
Prise en charge sanitaire en contexte pandémique
Protection de l'enfance
Protection sanitaire de la population
Quelle conditionnalité des aides sociales ?

Rapport

Rappel de la définition d'épreuve :
Durée de la préparation : 4 heures
Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 45 minutes, entretien : 15 minutes)
Coefficient 3

La leçon est un exercice pédagogique, qui permet d'apprécier la maîtrise et l'actualisation des connaissances, la rigueur de la démarche pédagogique ainsi que les qualités de communication.

La leçon va cependant au-delà de cet exercice et exige d'être structurée par une problématisation qui doit être explicitement formulée. Le jury insiste sur le fait que cette problématisation doit intégrer l'ensemble des éléments clefs de la question posée. Le jury a en effet constaté que plusieurs candidats n'avaient pas pris en compte la question dans son intégralité. Le jury rappelle ainsi que, lors de la préparation, il s'agit de bien lire la question : chaque mot doit être pris en compte pour définir la problématique. Par exemple lorsqu'un sujet nécessite d'articuler deux notions, la problématique doit bien prendre en compte ces deux notions.

Le déroulé de la leçon doit répondre à la problématique posée. Il ne s'agit ainsi pas de faire un cours mais d'articuler un plan autour de l'argumentation relative à la problématique. Dans

certains cas, le déroulement de la leçon ne reflétait pas la problématique annoncée mais semblait juxtaposer une problématique et un cours sans lien entre les deux.

Le jury a regretté que plusieurs candidats aient adopté des plans descriptifs au détriment d'une approche problématisée du thème de la leçon. Ceci a pu conduire au hors sujet sur une partie conséquente de la leçon, par exemple une description exhaustive du système de santé n'est pas nécessaire pour aborder une problématique d'accès aux soins ou aux droits. De même la leçon se doit d'être structurée par thèmes, idées, points de vue, en lien avec la problématique et ne doit pas être s'apparenter à une compilation des documents sources mobilisés.

La leçon exige aussi des prises de position, c'est à dire l'exposé d'un point de vue personnel et argumenté sur une situation complexe ou à controverse. Toute position argumentée est recevable, les tensions, interrogations, débats sont à expliciter.

Une approche universitaire et pluridisciplinaire est requise. Les différents champs de connaissance mobilisés (*historique, économique, juridique, sociologique, ...*) doivent se nourrir mutuellement et fonder la cohérence du propos. Une mise en perspective internationale est particulièrement appréciée.

Ainsi, sur le fond, de nombreux exposés étaient très descriptifs, que ce soit d'une situation sanitaire ou des dispositifs. Le jury a constaté peu d'approches analytiques de la complexité des enjeux, peu de mobilisation des auteurs, peu de prise de recul par rapport aux sources, peu de prises de positions personnelles.

En termes de structuration de la leçon

Le jury insiste sur la nécessité de définir les termes essentiels. Il insiste sur la nécessité d'illustrer le propos par des exemples concrets. Il faut être pédagogue face à un auditoire varié.

Il s'agit aussi d'être vigilant sur l'équilibre entre les parties : l'essentiel de la leçon doit porter sur l'argumentation en lien avec la problématique posée. Notamment l'introduction ne doit prendre que quelques minutes. Débuter par une accroche sur l'actualité peut être pertinent, mais là encore, cela doit être très court. De même, le cadrage qui peut être nécessaire (*rappel historique, définitions...*) ne doit prendre que quelques minutes.

En termes de communication

Il s'agit de s'adresser à un auditoire (*ex : contact visuel, posture physique face à l'auditoire, etc.*). La leçon peut s'appuyer sur des notes, mais il est déconseillé de lire un texte. Le support visuel (*diapositives*) est à soigner (*forme, orthographe, etc.*).

La durée de la leçon est de 45 minutes. Il s'agit de respecter ce temps et d'éviter excès comme défaut.

En termes d'échanges avec le jury

Les échanges doivent objectiver la maîtrise du sujet et la capacité à argumenter sa position face à d'autres points de vue. Cette argumentation doit être basée sur des cadres théoriques. Le jury regrette que les réponses aient parfois consisté en l'expression de banalités ne mobilisant pas de compétences professionnelles ou académiques.

En termes de préparation

Le jury a relevé de vraies faiblesses dans la recherche documentaire :

- peu de mobilisation des auteurs (*y compris des ouvrages mis à disposition*)
- recherches internet inadéquates (*dans l'identification des sources, comme dans la crédibilité des sources choisies*).

Par ailleurs, s'il est important de s'appuyer sur des auteurs, il faut éviter d'abuser de citations mobilisant des concepts mal maîtrisés. Cela peut être pénalisant lors des échanges avec le jury. Dans ses questions, le jury peut interroger sur le choix des documents en appui du propos.

Troisième épreuve : Etude critique de dossier

Résultats

Moyenne de l'épreuve : 10,3/20
Meilleure note : 16/20

Sujets

Activité physique, un outil de santé publique ?

Document 1

- La santé en corps
- Article, Revue Corps, CNRS Éditions, n°17, pp. 7-9
- Brice Favier Ambrosini
- 2019
- 3 pages

Document 2

- Le sport est-il toujours bon pour la santé publique ?
- Article, Caisse nationale d'allocations familiales, « Informations sociales », n°187, pp.54-57
- Gildas Loirand
- 2015
- 4 pages

Document 3

- Activité physique et sportive - Faciliter la prescription médicale
- Recommandations de bonnes pratiques
- Haute Autorité de Santé
- 2019
- 4 pages

Document 4

- Pratiques quotidiennes du vélo à Nantes : approche croisée de la santé et de la mobilité
- Article, Revue Santé Publique, Hors Série, pp. 75- 82
- Marion Gassiot, Fabrice Guyard, Hadrien Bedok, Zoé Héritage, Céline Hemery, Patricia Saraux-Salaün
- 2016
- 8 pages

Document 5

- L'institutionnalisation de l'activité physique dans les politiques publiques bouscule les pratiques
- Article, Synthèse et recommandations, Expertise collective, pp. 9-21
- INSERM
- 2019
- 14 pages

Document 6

- 30 minutes d'activités physiques quotidiennes
- Circulaire
- Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
- 2022
- 2 pages

Santé mentale des étudiants

Document 1

- Une dégradation de la santé mentale chez les jeunes en 2020
- Études et résultats, n°1210
- DREES
- 2021
- 8 pages

Document 2

- Covid-19 : Le lourd impact de l'épidémie sur la santé mentale des étudiants, notamment pendant les périodes de confinements
- INSERM
- 2021
- 3 pages

Document 3

- Enquête sur les effets de la crise sanitaire sur l'année universitaire 2020-2021
- Feres Belghith, Marie Paule Couto, Odile Ferry, Yannick Morvan, Théo Patros
- Observatoire de la Vie Étudiante
- 2021
- 12 pages

Document 4

- Les services en santé mentale à disposition des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur : le cas de l'université de Bordeaux
- Article, Revue française des affaires sociales, La documentation Française, pp.105-122
- Mette Egsdal, Ilaria Montagni, Marie Tournier, Christophe Tzourio
- 2016
- 15 pages

Petite enfance et lutte contre les inégalités

Document 1

- Politiques publiques d'accueil de la petite enfance en situation de pauvreté
- Article, Revue des politiques sociales et familiales, n°138, pp. 111-119
- Gilles Séraphin, Marianne Modak, Chantal Zaouche Gaudron
- 2021
- 9 pages

Document 2

- Assurer l'égalité des chances dès les premiers pas et conforter les droits fondamentaux des enfants
- Rapport – Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté : le point sur la mise en œuvre 2018-2021, pp. 28-33
- 2021
- 6 pages

Document 3

- Premiers pas – développement du jeune enfant et politique publique
- Synthèse séminaire, pp. 2-3 et 12-20
- France stratégie
- 2021
- 10 pages

Document 4

- Un dispositif de recherche inédit
- Article de l'ouvrage – Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants, Ed. Du seuil 2019, pp.17-22
- Bernard LAHIRE
- 2019
- 6 pages

Document 5

- Renforcer le modèle français de conciliation entre vie des enfants, vie des parents et vie des entreprises
- Rapport, pp.13-19
- Julien DAMON, Christel HEYDEMANN
- 2021
- 7 pages

<i>Dématérialisation et accès aux droits</i>
--

Document 1

- Étudier l'accès aux droits dans les relations des usagers avec les services publics
- Rapport, Inégalités d'accès aux droits et discriminations en France, Tome 2, pp 10-30
- Défenseur des droits
- 2019
- 21 pages

Document 2

- L'impact d'internet sur les relations avec l'administration publique
- Baromètre du numérique - Enquête sur la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française en 2019, pp 217-231
- CGE, ARCEP, Agence du numérique
- 2019
- 15 pages

Document 3

- Etude 2018 CSA – Les petits frères des pauvres, extrait pp 10-11
- Anabelle BOUTET (entretien)
- 2018
- 2 pages

Document 4

- Vers l'État plateforme – la dématérialisation de la relation administrative
- Article, La vie des idées
- Pierre MAZET
- 2019
- 12 pages

Les parcours en santé

Document 1

- Les migrants bénéficient-ils (vraiment) d'un accès facile aux soins ?
- Article de l'ouvrage La santé des migrants en question(s)
- Presses de l'EHESP | « Débats Santé Social »
- Jean-Marie André, Fabienne Azzedine
- 2019
- 13 pages

Document 2

- Parcours de soins en situation de précarité : entre détermination et individualisation
- Article, S.F.S.P. | « Santé Publique »
- Caroline Desprès
- 2018
- 5 pages

Document 3

- Les parcours dans l'organisation des soins de psychiatrie
- Cours des comptes - Synthèse de rapport public thématique (extraits)
- Février 2021
- 16 pages

Document 4

- Parcours des personnes âgées dans le système de santé
- Article de la revue « Regards » N° 57 | pages 115 à 126
- Marie-Dominique Lussier
- 2020
- 12 pages

Alimentation et précarité

Document 1

- Art L266-1 et L266-2 du code de l'action sociale et des familles
- Article de loi
- Code de l'action sociale et des familles
- 1 page

Document 2

- La lutte contre la précarité alimentaire - Evolution du soutien public à une politique sociale, agricole et de santé publique
- Rapport N°2019-069R - Inspection générale des affaires sociales (extraits)
- 2019
- 8 pages

Document 3

- Éthique du care et démocratie alimentaire : les enjeux du droit à une alimentation durable
- Article de la revue Érès | « Revue française d'éthique appliquée »
- Dominique Paturel, Magali Ramel
- 2017
- 13 pages

Document 4

- Bilan à mi-parcours du Programme national nutrition santé 2019-2023
- Ministère des solidarités et de la santé
- Rapport (extraits)
- 2021
- 4 pages

Document 5

- Plan d'action pour la transformation de l'aide alimentaire et la lutte contre la précarité alimentaire
- Ministère des solidarités et de la santé – Direction générale de la cohésion sociale
- Plan d'action
- 2021
- 20 Pages

<i>L'évaluation en santé</i>

Document 1

- Repères méthodologiques pour l'évaluation des Contrats Locaux de Santé et de leur capacité à réduire les inégalités sociales de santé
- Article de la revue Santé Publique 2018/HS1 (S1)
- Sophie Schapman-Segalie, Pierre Lombrail
- 2018
- 13 pages

Document 2

- Quelle plus-value de la démarche d'évaluation d'impact sur la santé pour les politiques urbaines ?
- Article de la revue Lien social et Politiques
- Françoise Jabot et Anne Roué Le Gall
- 2017
- 20 pages

Document 3

- Indicateurs retenus pour le suivi annuel de la Stratégie nationale de santé 2018-2022
- Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
- 1 page

Document 4

- Évaluation d'impact des politiques publiques : que peut apprendre la France des pays les plus avancés ?
- Note de synthèse
- France stratégie
- 2019
- 7 pages

Travail et santé

Document 1

- Plan santé au travail 3 2016-2020 - Bilan
- Ministère de l'emploi, du travail et de l'insertion
- Rapport (extraits)
- 2021
- 12 pages

Document 2

- Implantation d'un « milieu de travail promoteur de santé » : compatibilité avec les pratiques organisationnelles d'un centre hospitalier universitaire
- Article de la revue S.F.S.P. | « Santé Publique »
- Robert Bilterys, Nicole Dedobbeleer
- 2016
- 11 pages

Document 3

- Conditions de travail à l'hôpital : quelles pistes d'amélioration ?
- Article de la revue Les Tribunes de la santé N° 69
- Étienne Minvielle
- 2021
- 11 pages

Document 4

- Mal-être ou satisfaction au travail dans un monde en mutation. Pourquoi et comment travailler autrement ?
- EN3S-École nationale supérieure de Sécurité sociale | Article de la revue « Regards »
- Hervé Lanouzière
- 2019
- 10 pages

Réduction des risques et consommation de crack

Document 1

- La mise en œuvre du « plan crack » à Paris
- Rapport de la cour des comptes (extrait)
- 2021
- 17 pages

Document 2

- Synthèse des principaux résultats de l'étude Crack en Ile de France
- Note de résultats d'enquête de l'Inserm et de l'observatoire national des drogues (extraits)
- Agnès Cadet-Tairou (OFDT), Marie Jauffret-Roustide (Inserm), Michel Gandilhon (OFDT), Sayon Dambélé (Inserm), Candy Jangal (Inserm)
- 2021
- 12 pages

Document 3

- Visite d'une salle de consommation pour usagers de crack.
- Article dans VST - Vie sociale et traitements
- Collectif du 19 mai
- 2011
- 5 pages

Document 4

- Concept de la réduction des risques
- Rapport « Réduction des risques infectieux chez les usagers de drogues » (extrait)
- Inserm (dir.)
- 2010
- 10 pages

<i>Le bénévolat en travail social</i>
--

Document 1

- Brève chronique des rapports entre travail social et bénévolat.
- Article Pensée plurielle, N°10
- Jacques Ion
- 2005
- 10 pages

Document 2

- Bénévolat et bénévoles en France en 2017.
- Rapport de recherche par le Centre de Recherche sur les Associations (extrait)
- Lionel Prouteau
- 2018
- 33 pages

Document 3

- Professionnaliser les bénévoles. Le « travail gratuit » au sein d'un dispositif pour femmes sans domicile.
- Article Le Sociographe vol. 73, no. 1
- Marie Loison, Rosane Braud et Camille Noûs
- 2021
- 15 pages

Document 4

- L'engagement bénévole : indispensable facteur de cohésion sociale et de citoyenneté.
- Saisine Officielle
- Conseil économique social et environnemental
- 2021
- 2 pages

Quel travail social sur les réseaux sociaux ?

Document 1

- Réflexion éthique sur l'utilisation des médias sociaux dans les Auberges du cœur
- Article Nouvelles pratiques sociales, 24(2),
- 2012
- Lyse Langlois et Isabelle Gendreau
- 8 pages

Document 2

- L'éducation spécialisée 2.0 : quels enjeux pour quelles pratiques ?
- Rapport de recherche pour le Conseil Département de la Seine Saint-Denis (CD-93) avec les chercheurs de l'Observatoire Universitaire International de l'Éducation et de la Prévention (OUIEP) (extraits)
- Benjamin Moignard et Rosa Maria Bertolotti
- 2021
- 18 pages

Document 3

- Les usages des réseaux sociaux numériques dans le cadre de l'accompagnement socioéducatif. L'exemple du dispositif « Promeneurs du Net » et de la présence éducative sur Internet
- Article Revue des politiques sociales et familiales, CNAF vol. 138, no. 1
- François Sorin
- 2021
- 18 pages

Document 4

- Les jeunes et les réseaux sociaux
- Guide pratique
- CNIL et UNAF
- 2020
- 2 pages

La prostitution des mineurs en France

Document 1

- La prostitution et l'exploitation sexuelle des mineurs en France
- Article Journal du droit des jeunes, vol. 368-369-370, no. 8-9-10
- 2017
- Crémière Marine
- 7 pages

Document 2

- Lancement du premier plan national de lutte contre la prostitution des mineurs
- Dossier de presse (extrait)
- Gouvernement
- 2021
- 7 pages

Document 3

- Analyse de la situation du phénomène prostitutionnel chez les 15-25 ans en Normandie, Accompagnement des professionnels dans le repérage
- Synthèse de rapport
- Association ORS – CREAM Normandie
- 2020
- Nombre de pages : 10 pages

Document 4

- Les conduites prostitutionnelles des mineur(e)s hébergé(e)s dans les centres d'accueil de la protection de l'enfance en Seine-Saint-Denis
- Synthèse d'un rapport de recherche
- 2020
- Baudry Katia et Collet Béate
- 17 pages

Sans abrisme et souffrance

Document 1

- Sans abrisme et errance : Entre causes et conséquences
- Article, Le Sociographe, n° 53
- Christelle Achard
- 2016
- 12 pages

Document 2

- La bureaucratisation de la lutte contre l'exclusion
- Article de l'ouvrage : Lien Social 1309
- Julien Damon
- 2022
- 2 pages

Document 3

- Du travail social à l'intervention sociale : quand le sens fondamental de la prise en charge du corps vulnérable affirme les complémentarités professionnelles et éloigne du corporatisme
- Article : Pensée Plurielle, n° 50
- Gisèle Dambuyant
- 2019
- 11 pages

Document 4

- Les personnes sans domicile vieillissantes face aux dispositifs d'hébergement sociaux et médicaux
- Retraite et société
- Laureline Coulomb
- 2021
- 11 pages

Enfants placés et liens parentaux

Document 1

- La protection du jeune enfant : limites de la guidance parentale et perspectives d'évolution
- Article : Empan n° 121
- Marion Brault
- 2021
- 10 pages

Document 2

- La participation des parents en MECS, une utopie ?
- Article : Empan, n° 85
- Catherine Sellenet
- 2012
- 8 pages

Document 3

- Penser la participation des parents en protection de l'enfance à l'aune des rapports sociaux de classe et de genre
- Article : Le sociographe, n°68
- Caroline Maupas
- 2019
- 14 pages

Document 4

- Enfants placés des enfants. Des attachements multiples
- Extraits de dossier ASH n°3184
- 2020
- 7 pages

<i>Femmes migrantes et violences</i>

Document 1

- Le prix de la migration au féminin : viol, violences, prostitution
- Article : Empan, n°116
- Catherine Goldmann
- 2019
- 5 pages

Document 2

- N'exister pour personne violences faites aux femmes sur la route de l'exil
- Article : Le sujet dans la cité, n°2
- Smain Laacher
- 2011
- 10 pages

Document 3

- Les violences sexuelles envers les femmes immigrées d'Afrique subsaharienne après la migration en France
- Article : Population et sociétés, n° 577
- Julie Panetier et al.
- 2020
- 4 pages

Document 4

- Le traitement social des violences conjugales. Droit des femmes migrantes
- Article : Hommes et migrations, 1290
- Elisa Herman
- 2011
- 11 pages

Document 5

- La prise en compte des rapports sociaux de sexe dans les migrations
- Article : Pensée Plurielle, n°42
- Estelle Soudant Delpechin
- 2016
- 10 pages

Document 6

- Prise en charge spécifique des femmes migrantes à la maison d'Elia
- Article : Le journal des psychologues, n°375
- Alice Masoni, Marielle Alla, Murielle Bichaud
- 2020
- 6 pages

<i>Mineurs non accompagnés et accompagnement social</i>

Document 1

- Enfants d'ailleurs. La protection de l'enfance à l'épreuve des migrations juvéniles internationales
- Article : Vie Sociale, n°34-35
- Cléo Marmié
- 2021
- 17 pages

Document 2

- Mineurs migrants et traite des êtres humains. Les oubliés de la protection de l'enfance
- Article : Hommes et Migrations, n°1328
- Olivier Peyroux
- 2020
- 8 pages

Document 3

- Protéger les mineurs isolés étrangers : un accompagnement teinté de violences institutionnelles ?
- Article : Pensée Plurielle, n°50
- Valérie Wolff
- 2019
- 16 pages

Document 4

- MIE/MNA : un accueil sous tension
- Article : Empan, n°116
- Xavier Crombé
- 2019
- 7 pages

Rapport

Rappel de la définition de l'épreuve :

- Durée de la préparation : 4 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes ; entretien : 30 minutes)
- Coefficient 3

Le **dossier, fourni par le jury**, rassemble **divers documents à caractère scientifique et/ou technique** (rapports, notes de recherche, études, etc.) sur les institutions, les dispositifs en santé et en action ou aide sociale. Ces documents peuvent être en langue anglaise et prendre en compte la dimension européenne. Le candidat est conduit à **dégager une problématique, à analyser et critiquer les éléments contenus** dans le dossier.

Effectivement, il s'agit de mener une étude critique de ce dossier constitué de plusieurs articles, extraits de revues, documents juridiques, documents institutionnels, etc. Chacun des documents apporte des éléments permettant de mettre en regard différents points de vue ou différentes approches du thème proposé.

Prenant appui sur le titre du dossier, le candidat doit construire son exposé en croisant les documents, en présentant le contexte dans lequel ils s'inscrivent. Il les compare, les rapproche afin de voir leurs liens et d'éventuelles contradictions. Le corpus est donc l'élément central de l'exposé.

Ainsi, les connaissances propres du candidat et les ressources disponibles en bibliothèque doivent appuyer et compléter l'analyse critique du dossier, dont celle des documents qui le composent. Il est rappelé que, pour cette épreuve, le candidat n'a pas accès à des ressources en ligne.

Cette année encore, le jury a apprécié que certains candidats aient bien compris le sens de cette épreuve en réalisant une analyse transversale et comparée des documents. Toutefois, le jury s'étonne qu'une partie des candidats n'aient pas suffisamment discuté les documents les uns par rapports aux autres. Or, il ne s'agit pas de faire une leçon ou une simple synthèse des documents, mais bien de les mettre en perspective et d'en souligner les éventuelles forces et limites ou celles du dossier en tant que tel.

Une réflexion sur les concepts du corpus et sur le titre aiderait à la prise de distance par rapport au dossier pour en avoir une approche critique. De même, certains candidats n'ont pas suffisamment formulé de problématique articulée au corpus.

Chaque ECD est unique en fonction de la constitution du dossier documentaire : il n'est donc pas attendu de norme, de plan type

Exposé

S'agissant plus particulièrement de la partie « Exposé », il ne s'agit :

- Ni d'une épreuve du type « note de synthèse » à partir du dossier remis ;
- Ni d'une épreuve du type « leçon » préparée avec l'aide d'un dossier auquel le candidat est invité à se référer.

Le candidat doit montrer sa capacité à démontrer l'analyse critique menée dès l'exposé, et ne pas attendre l'entretien pour prendre du recul sur le dossier.

C'est une épreuve à la faveur de laquelle le candidat à l'agrégation doit montrer son aptitude à faire preuve d'analyse, d'esprit critique, à raisonner, à prendre du recul vis-à-vis de :

- l'intitulé du dossier : le candidat doit interroger les termes du titre choisi par le jury et les mettre en perspective avec le contenu des documents ;
- la constitution du dossier : dans quel (s) contexte (s) s'inscrivent les documents ? Quelle est l'orientation de la construction du dossier ? Quelle est la nature des données ? Comment les documents se complètent-ils ? S'opposent-ils ? Qu'apportent les points de vue exprimés par les auteurs ? Qu'apportent les enquêtes éventuellement présentes ? Manque-t-il certains volets au regard du titre (*ou de la problématique dégagée*) ?
- le contenu du dossier : le candidat ne doit pas hésiter à se prononcer sur tel ou tel point de vue figurant dans les documents remis. Les candidats sont invités à enrichir leur exposé d'exemples, d'illustrations qui ne sauraient néanmoins tenir lieu d'argumentaire. Il peut être fait référence à un texte, un rapport ou un ouvrage connu qui ne figurait pas dans le dossier mais qui illustre particulièrement la problématique. Il ne s'agit pas de citer une bibliographie, mais de saisir l'apport potentiel d'une autre source aux axes du dossier.

Si les connaissances du candidat doivent être ici aussi, dans cette épreuve, visible leur restitution ne doit pas être posée en simple finalité, elles doivent être mobilisées à bon escient et au service de l'étude critique du dossier dans l'exposé comme dans l'entretien.

Le jury a par ailleurs, noté un usage contrasté du diaporama. Pour certains candidats, un support bien construit a servi d'appui et de complément à la prestation. Pour d'autres, en revanche, le support par sa présentation et son exploitation a desservi la prestation.

Le jury souhaite rappeler la nécessité d'attacher une attention formelle à la présentation d'un diaporama pour ceux qui souhaitent en utiliser un.

Il rappelle que les acronymes et les sigles doivent être définis mais surtout, le jury s'est étonné de constater une expression, particulièrement dans la réalisation du diaporama, parfois proche de la prise de note, qui n'est pas acceptable pour ce niveau de concours.

Le jury est aussi attentif aux qualités orales attendues pour une présentation : prise de distance des notes, positionnement face au jury, distribution du regard.

Entretien

S'agissant plus particulièrement de la partie « Entretien », il importe que les candidats :

- maîtrisent les connaissances fondamentales et actualisées dans les différents domaines susceptibles d'être utiles pour la compréhension du dossier ;
- sachent faire preuve de discernement dans la construction de leurs réponses tout en pouvant s'autoriser à montrer les incohérences éventuelles des politiques publiques dans tel ou tel domaine ;
- ne perdent pas de vue l'ensemble des dimensions du dossier (*juridique, éthique, sociologique, politique, etc.*) ;
- maîtrisent le contenu du dossier en vue de pouvoir apporter des réponses étayées aux questions posées ;
- s'ils expriment des points de vue et analyses, s'attachent à ce qu'ils soient argumentés scientifiquement afin de distinguer l'opinion et l'argument.

Le jury a apprécié les temps d'échanges avec les candidats avec des réponses construites, étayées et étoffées. Pour d'autres, l'ECD est guidée par les membres du jury.

Phase préparatoire

Le jury suggère quelques conseils pour le temps de préparation :

- réaliser une lecture rapide dans un premier temps, visant une compréhension des idées clefs de chacun des documents ;
- s'interroger sur le titre ;
- confronter ensuite les documents entre eux (*natures, auteurs, sources, méthodologies, données, etc.*)
- mobiliser ses connaissances et d'autres références bibliographiques dans l'objectif de renforcer sa présentation ;
- cerner l'intérêt de la mobilisation des références des documents du dossier et ne pas se limiter à une simple présentation introductive ;
- dégager la problématique dont la pertinence doit s'apprécier au regard de l'intitulé du dossier et du corpus documentaire, ne pas réduire la problématique à un aspect du thème ;
- construire un argumentaire dégageant les forces et les faiblesses des documents. Il s'agit toutefois de ne pas verser dans un exposé rhétorique, les positions exprimées doivent être étayées ;
- éviter une présentation linéaire des documents ;
- envisager les documents inutiles, discordants, éventuellement à ajouter ;
- gérer le temps de la préparation entre contenu et mise en conditions/ mise en forme de l'exposé et présentation d'un éventuel support.

Enfin, il importe que les candidats respectent les 30 minutes d'exposé prévues en utilisant tout le temps imparti.

Le jury a été sensible aux qualités de présentation, aux qualités de communication, à la posture dont les candidats ont fait preuve tout au long de leurs prestations. Lors de l'entretien, le jury a apprécié la qualité de l'écoute des candidats et leur attitude d'ouverture.

L'attitude et l'expression verbale et non verbale sont essentielles : il est attendu à ce niveau de concours une posture professionnelle rigoureuse avec le choix d'un vocabulaire technique précis et rigoureux (mineurs, majeurs, santé, soins...).

Le jury insiste sur l'importance de la gestion du stress pour qu'il ne soit pas pénalisant lors de l'épreuve : il s'agit de se préparer à la gestion du temps lors de la préparation, à la durée de l'exposé jusqu'au temps d'échanges.

Les meilleurs candidats sont ceux qui réalisent une ECD dès l'exposé, avec une réelle appropriation du dossier et des idées et qui au cours de l'entretien, apportent des réponses construites, étayées et étoffées.

Conclusion générale

Ce concours exige des connaissances spécifiques couvrant un large spectre de notions et de thèmes et mobilisant des expertises disciplinaires variées. Il nécessite aussi une excellente appréhension des questions du champ santé et social dans leur complexité. Il nécessite enfin d'être en capacité de mobiliser ces connaissances pour éclairer l'actualité, riche dans ce domaine, et inversement de s'appuyer sur l'actualité pour étayer son propos.

Les épreuves d'admissibilité ont permis de sélectionner des candidats qui maîtrisaient ces connaissances et qui surtout ont démontré leur capacité à les problématiser et les contextualiser pour répondre aux sujets proposés.

Les épreuves d'admission ont permis de sélectionner des candidats qui associaient à cette maîtrise, des compétences méthodologiques et des capacités pédagogiques leur permettant de combiner clarté, précision et rigueur dans leurs présentations (pour les supports comme pour l'expression orale). Les échanges avec le jury ont permis aussi de juger des capacités à argumenter une prise de position en s'appuyant aussi bien sur les concepts que sur des exemples concrets permettant d'illustrer le propos.

Bibliographie

Juin 2022

Ouvrages

AGUILERA T., Gouverner les illégalismes urbains, Dalloz, 2017
AGUILERA T., ROUZEAU M. (Dir), Le gouvernement des solidarités - Enjeux socio-politiques et territoires d'action, Editeur Berger Levrault, Collection : Au fil du débat, 2020.
ALIX JS., AUTES M., MARLIERE E., Le travail social en quête de légitimité, Presses de l'EHESP, 2020
AMYOT J-J., Les aidants entre solidarités privées et politiques publiques, Edition Eres, 2021
ASTIER I., MEDINI A. Sociologie de l'intervention sociale, Cursus, A. Colin, 2019
ATTIAS-DONFUT C., SEGALEN M., Grands-Parents : la famille à travers les générations, Odile Jacob, 2014
AVENEL C., Sociologie des "quartiers sensibles", Editions Armand Colin 2007
AVENEL C., BOURQUE D., Les nouvelles dynamiques du développement social, Champs du social, Collection Questions de société, 2017
BARNAY T., SAMSON A-L, VENTELOU B. (coord), Le système de santé français aujourd'hui, Editeur ESKA, 2021
BARON A. , KADA N., Communes et départements : frères ennemis du social, PU de Grenoble, 2016
BAUDURET J-F., Institutions sociales et médico-sociales : de l'esprit des lois à la transformation des pratiques, Collection: Santé Social, Dunod, 2013
BEC C., La Sécurité sociale, une institution de la démocratie, Gallimard, 2014
BECQUET V., LONCLE P. et VAN DE VELDE C. (dir.), Politiques de jeunesse : le grand malentendu, Champ social, 2012
BELLOT C., BRESSON M., JETTE C. Le travail social et la nouvelle gestion publique, Presses universitaires du Québec, 2013
BERGERON H. Sociologie politique de la santé, PUF 2014
BERGERON H., CASTEL P. Sociologie politique de la santé, PUF, Coll. « Quadrige Manuels », 2018
BERGONNIER -DUPUY G., DURNING P., JOIN-LAMBERT H., Traité d'éducation familiale Dunod ed., coll psychosup, 2013
BIAGINI S., BOLES J.M., L'éthique dans les structures médico-sociales, Les Carnets de l'espace éthique de Bretagne occidentale n° 4, Sauramps médical 2014
BIOY X ., LAUDE A., TABUTEAU D., Droit de la santé, 4ème édition Thémis, PUF, 2020
BLAIS M.C, La solidarité, Histoire d'une idée, Gallimard, 2007.
BLOCH M.A., HENAUT L., Coordonation et parcours. La dynamique du monde sanitaire, social et médico-social, Collection: Santé Social, Dunod / Fondation Paul Bennetot-Groupe Matmut, 2014
BLOCH M.A., BOUQUET B., HARDY JP., HENAUT L., JAEGER M. (Coord.), LEFÈVRE P., LOUBAT JR., SCANDELLARI T., Diriger un établissement ou un service en action sociale et médico-sociale, Dunod (3° Éd.) 2019
BORGETTO M., CHAUVIERE M. Qui gouverne le social ?, Collections Études, Dalloz 2008
BORGETTO M., GINON A.-S., GUIOMARD F., D.PIVETEAU (dir.), Travail et protection sociale : de nouvelles articulations ?, LGDJ, coll. « Grands colloques », 2017
BORGETTO M., LAFORE R., Droit de l'aide et de l'action sociales, LGLD, coll. « Précis Domat », 11 ^{ème} édition, 2021
BOUQUET B., Ethique et travail social, DUNOD, 2012
BOUQUET B., JAEGER M., SAINSAULIEU I., Les défis de l'évaluation en action sociale et médico-sociale, Collection: Santé Social, Dunod, 2007

BOURDILLON François, BRÜCKER Gilles, TABUTEAU Didier, Traité de santé publique, Lavoisier, (3 ^e Éd.) Coll. Traités, 2016
BRACONNIER C., MAYER N. avec BOZEC G., CANIHAC H., FUCHS N., JARDIN A., MARNEUR V., MORABITO L., PEUGNY C., POYET C., REGUER-PETIT M., SALARIS C., SQUARCIONI L., Les inaudibles - Sociologie politique des précaires, 2015, Presses de Sciences Po Académique
BRAS PL., POUVOURVILLE G., TABUTEAU D., Traité d'économie et de gestion de la santé, Les Presses de Sciences Po, Editions de Santé 2009
BRESSON M., Sociologie de la précarité, coll. 128, Armand Colin, 2 ^e me édition 2015
BRESSON M., COLOMB F., GASPAR J.F. (dir.), Les territoires vécus de l'intervention sociale, PU du septentrion, 2015
BRETON E.(dir) ; JABOT F.(dir) ; POMMIER J.(dir) ; La promotion de la santé, comprendre pour agir dans le monde francophone, Presses de l'EHESP, 2 ^e me édition, 2020
BREUGNOT P., Les innovations socio-éducatives, Presses de l' EHESP, 2011
BRODIEZ-DOLINO A., VON BUELTZINGSLOEWEN I., EYRAUD B., LAVAL C. et RAVON B. (dir.), Vulnérabilités sanitaires et sociales - De l'histoire à la sociologie, Presses universitaires de Rennes, 2014
CALVEZ M. (dir.), Santé et territoires. Des soins de proximité aux risques environnementaux, Rennes, PU Rennes, coll. « Espace et territoires », 2016
CARREL M., Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, ENS Editions, mai 2013
CASTEL R. L'insécurité sociale, Qu'est-ce qu'être protégé ?, Seuil, 2003
CASTEL R., la montée des incertitudes, Seuil, 2009
CASTEL P., JUVIN PA., VÉZIAN A., Les politiques de lutte contre le cancer en France, Presses de l'EHESP, 2019
CASTEL R., MARTIN C. (dir), Changements et pensées du changement. Echanges avec Robert Castel, Paris, La Découverte, 2012
CHAPON N., Parentalité d'accueil et relations affectives, Presses universitaires de Provence, 2014
CHEVALIER Tom, L'État-providence et les jeunes, L'Harmattan, 2012
COQUARD B., Ceux qui restent : faire sa vie dans les campagnes en déclin, La découverte, Coll. « l'envers des faits », 2019
COMMAILLE J., Misères de la famille. Question d'Etat, Paris, Presse de Sciences-Po, 1996
Conseil d'état, La décentralisation des politiques sociales : bilan et perspectives, colloque organisé par le Conseil d'Etat, La documentation Française, 2014
Conseil supérieur du travail social (CSTS), Le partage d'informations dans l'action sociale et le travail social, Presses de l'EHESP, 2013
CORON G., L'Europe de la santé, Enjeux et pratiques des politiques publiques, Presses de l'EHESP, janvier 2018
DAMON J, L'exclusion, Que sais-je ? 2018
DAMON J, Qui dort dehors ? , Ed. de l'Aube, Collection(s) Monde en cours, 2020
DAMON J., Les politiques familiales, Que sais-je ? 2018
DAMON J., Inconfinables ? Les sans-abris face au coronavirus, L'aube, 2020
DAUTIGNY S., MAHIER J-P, STELLA S., Les enjeux de l'inclusion en protection de l'enfance, Edition Eres, 2021
DE GROVE-VALDEURON N., Droit européen de la santé, LGDJ, Lextenso éditions 2013
DE KERVASDOUE J., Carnets de santé de la France, Dunod 2012
DE MONTALEMBERT M. (Dir.), La protection sociale en France? collection Les Notices, 6 ^e édition, La Documentation Française, 2013
DECHAUX J.-H., Sociologie de la famille, Paris, La découverte, Coll. « Repères », 2009

DECHAUX J.-H., Des modèles de parenté pluriels : vers une démocratisation de la vie familiale ? , in GALLAND O. et LEMEL Y., La société française. Un bilan sociologique des évolutions depuis l'après-guerre, 3ème édition, Paris, A. Colin, 2011 pp. 121-145.
DEMEULEMEESTER R., HENRARD J-C, ROUSSILLE B., SIWEK P., Trente ans d'évolution de la santé en France - À quoi ont servi les politiques de santé ? , Editeur Berger Levrault, 2021
DIDRY Claude, L'institution du travail. Droit et salariat dans l'histoire, La Dispute, collection travail et salariat, 2016
DONZELOT J., La ville à trois vitesses, Editions de la Villette, 2009
DONZELOT J., Quand la ville se défait : quelle politique face à la crise des banlieues, Point poche, 2008
DUCALET P., LAFORCADE M. Penser la qualité dans les institutions sociales et médico-sociales, Seli Arslan, 3eme édition 2008
DUPEYROUX J-J., BORGETTO M., LAFORE R., Droit de la sécurité sociale, Dalloz, coll. « Précis Dalloz droit public », 2019
DUVOUX N., L'autonomie des assistés, sociologie des politiques d'insertion, PUF, 2009
DUVOUX N., Le nouvel âge de la solidarité - Pauvreté, précarité et politiques publiques / - Seuil - 2012
DUVOUX N., Les inégalités sociales, Que sais-je ? PUF, 2017
DUVOUX N., VEZINAT N., La santé sociale, Collection: laviedesidées.fr Discipline: Société, 2022
ELOI L., Le bel avenir de l'état providence, Ed. Les liens qui libèrent, 2014
EYRAUD B., MINOC J., HANON C. (dir.), Choisir et agir pour autrui, Controverse autour de la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, Collection Polémiques, Editions Doin – John Libbey, 2018
FABERON F., Le droit de l'aide et de l'action sociale à la croisée des chemins, Cujas, Collection : Actes & études, 2018
FELLER E., Du vieillard au retraité : la construction de la vieillesse dans la France du XXe siècle /- 2017: L'Harmattan, 2017
FERRERA M. Les nouvelles frontières du social, Presses de Sciences Po, 2009
FEUILLET-LIGER B. (dir.), Les proches et la fin de vie médicalisée, Panorama international, Editions Bruylant, 2013
FOUDRIAT M., BARREYRE JY (préface), La co-construction, Une alternative managériale, 2ème édition, Presses de l'EHESP, Collection : Politiques et interventions sociales, 2019
FRAGONARD B., Vive la protection sociale ; Odile Jacob, 2012
GACOIN D., Plateformes de service : Enjeux, stratégies, repères juridiques. Le numéro juridique et social, ASH, octobre 2019
GALLAND O., Sociologie de la jeunesse, Paris, A. Colin, coll. U sociologie, 2011
GASQUET-BLANCHARD C., Ebola, géographie d'une crise sanitaire. 1994-2005, Rennes, PU Rennes, coll. « Géographie sociale », 2016
GEERAERT J., Dans la salle d'attente du système de santé ; Enquête dans les permanences d'accès aux soins de santé, Editeur Presses universitaires de Rennes, Collection : Le sens social, 2022
GILBERT C. / dir., HENRY E. / dir., Comment se construisent les problèmes de santé publique. Paris : La Découverte, Recherches. Territoires du politique. 2009
GILBERT C. , HENRY E., JOUZEL J.N., MARICHALAR P., Dictionnaire critique de l'expertise, Santé, travail, environnement, 2015, Presses de Sciences Po Références
GIORGI D., Histoire des politiques sociales - 30 ans d'expertise de l'IGAS , EHESP, Collection : Références Santé Social, 2021
GODET M., MOUSLI M., Le vieillissement une bonne nouvelle, La documentation Française, 2009
GUELAMINE F., Action sociale et immigration en France, Collection santé-sociale, Dunod, 2008
GUILLEMARD A-M. - Les défis du vieillissement – Âge, emploi, retraite : perspectives internationales Armand Colin, Collection U, 2010

GUILLUY C., La France périphérique , Comment on a sacrifié les classes populaires, Flammarion, collection DOCUMENTS SC.HUMAINES, 192 pages, 2014
HARDY J.P., Financement et tarification des établissements et des services sociaux et médico-sociaux, Dunod 3e éd. 2010
HASSENTEUFEL P., Sociologie politique : l'action publique, Armand Colin, 2011
E HENRY, C GILBERT, JN JOUZEL, P MARICHALAR, Dictionnaire critique de l'expertise. Santé, travail, environnement, Paris, Les Presses de Sciences Po, coll. « Références Santé », 2015
JAEGER M., BERNARDOT M., BERRAT B., BOUQUET B, Usagers ou citoyens ? De l'usage des catégories en action sociale et médico-sociale (dir.), Paris, Dunod, 2011
JAEGER M., L'articulation du sanitaire et du social, Travail social et psychiatrie, Santé Social, Dunod, 2012 - 3ème édition
JAEGER Marcel, Guide du secteur social et médico-social, Dunod, 10° éd., 2017
JANVIER R., MATHO Y. Comprendre la participation des usagers dans les organisations sociales et médico-sociales - Dunod - 2011
JOURDAIN A. / dir. ; BRECHAT P.-H. / dir. ; BASSET B.; et al. La nouvelle planification sanitaire et sociale. 2e édition. Rennes : Presses de l'EHESP, 2012
JOURDAN Didier, BOURDILLON François / préf., La santé publique au service du bien commun ? Politiques et pratiques de prévention à l'épreuve du discernement éthique. Paris : Editions de Santé, 2012
KIVITS J. [dir.], BALARD F., FOURNIER C. et WINANCE M., Les recherches qualitatives en santé, , Armand Colin, coll. « U : sociologie » 2016
La Documentation Française, Quel avenir pour la protection sociale ?, Les cahiers français, 2014
LAPRIE B., MINANA Brice, Développer une politique de bientraitance, ESF, 2019
LAGRAULA-FABRE M., La violence institutionnelle, L'Harmattan, 2005
LAUDE A., MATHIEU B., TABUTEAU D., Droit de la santé, 3ème édition Thémis, PUF, 2012
LAUDE A., TABUTEAU D., La loi santé: regards sur la modernisation de notre système de santé, Presses de l'École des hautes études en santé publique, 2016
LAUDE A., TABUTEAU D., Les droits des malades, Que-sais-je ? 2018
LE BORGNE C., MESSI P., Les acteurs du système de soins, Les institutions et organismes français et européens de la politique de santé, Huveaux France, 2008
LEFEUVRE K., MOISDON CHATAIGNER S., DELFRAISSY JF (Préface), Protéger les majeurs vulnérables : Place à l'éthique ! ,Hygée Editions, Presses de l'école des hautes études en santé publique, 2019
LEVY J., LUSSAULT M., Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Nouvelle édition. Paris. Belin. 2013.
LHUIILLIER J-M., Le droit des usagers dans les établissements et les services sociaux et médico-sociaux, Presses EHESP, 2015.
LHUIILLIER J-M., L'aide sociale à l'enfance, Berger-Levrault, 10 ^{ème} éd., 2016
LIMA L. Pauvres jeunes. Enquête au cœur de la politique sociale de jeunesse, 2016, Champ social,
LÖCHEN V., Comprendre les politiques sociales, Paris, DUNOD (5ème édition), 2018
LONCLE P., Politiques de jeunesse : les défis majeurs de l'intégration, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010
LONG M., Associations et pouvoirs publics, Editeur : LGDJ, Collection : Systèmes, 2010
LOPEZ A., Réguler la santé, Rennes : Presses de l'Ehesp, 2013
LORETTI A., La fabrique des inégalités sociales de santé - Enquête sur la prise en charge des malades du cancer - Grand Format, Editeur EHESP, Collection : Recherche santé social, 2021
LOUBAT J.-R., Coordonner parcours et projets personnalisés en action sociale et médico-sociale, Dunod, 2013.
MAILLARD E., BERLIOUX S., Les invisibles de la République ; comment sauver la jeunesse de la France périphérique ? J'ai Lu, 2020

MOQUET-ANGER M.L. Droit hospitalier, LGDJ, 6 ^{ème} éd., 2021
NEIRINCK C., GROSS M., Parents-enfants : vers une nouvelle filiation ? Question de droit et de société, La Documentation française, 2014
OMARJEE I., Droit européen de la protection sociale, Editeur : Bruylant, Collection : Droit de l'Union européenne, 2018
PAQUOT T., LUSSAULT M., BODY-GENDROT S., La ville et l'urbain, l'état des savoirs, La découverte, mais 2000
PAUGAM S., l'intégration inégale, PUF, 2014
PENAUD P., Politiques sociales, Dalloz, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2014
PETIAU A., De la prise de parole à l'émancipation des usagers. Recherches participatives en intervention sociale / Presses de l'école des hautes études en santé publique, 2021
PEUGNY C., Le destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale, Seuil, 2013
PITAUD P. (Dir.), Vieillir dans une société connectée. Quels enjeux pour le vivre ensemble ? / Eres, 2021
RAIMONDEAU J., L'épreuve de santé publique, Presses de l'EHESP, 2018
RAYSSIGUIER Y [dir.], HUTEAU G [dir.], Politiques sociales et de santé. Comprendre pour agir, 3 ^o éd., Presses de l'EHESP, 2018.
SETBON M., Face au risque sanitaire, Elsevier Masson, 2021
ROSANVALLON P., La nouvelle question sociale, Seuil, 1998
ROTHER C., Jeunes en errance. Relation d'aide et carrières de marginalité, Presses Universitaires de Rennes 2016
SERAPHIN G., Comprendre la politique familiale, collection enfance gazette santé social Ed Dunod 2013
SIWEK P., Gouvernance de la santé, les acteurs institutionnels, Editions Le Coudrier, 2011
TABUTEAU D., Démocratie sanitaire : les nouveaux défis de la politique de santé., Paris : Editions Odile Jacob, 2013
TABUTEAU D., BRAS PL., Les assurances maladies., Que sais-je ?, 2021
TRUCHET D., APOLLIS B., Droit de la santé publique, Mémento Dalloz, 10 ^{ème} édition 2020
TUFFREAU, F., BERCELLI, P., LAMOUR, P.; SCHWEYER, F.-X., Dictionnaire de l'organisation sanitaire et médico-sociale. 2e éd. Rennes : Presses de l'EHESP, 2013
TOUTUT JP., MIRAMON JM., Manager l'éthique en établissement social et médico-social, éd. Seli Arslan, 2018
VAN GAMEREN V., WEIKMANS R., L'adaptation au changement climatique - Essai (poche). La découverte, 2014
VERBA D., GUELAMINE F., Interventions sociales et faits religieux, Presses de l'EHESP, 2014
VERDIER P, NOE F., L'aide sociale à l'enfance, collection enfances, gazette santé-sociale, 2013
VERDIER P., DAADOUCHE C., La protection de l'enfance après la réforme de 2016, coll. Le Point sur, Berger-Levrault, 2018
VIGNERON E. - Les inégalités de santé dans les territoires français. Etat des lieux et voies de progrès ? Editions Elsevier Masson, 2011
VOZARI AS., ROUX S [dir.], Familles : nouvelle génération, PUF, coll. « La vie des idées », 2020
WARIN P., Le non-recours aux politiques sociales, Presses universitaires de Grenoble, 2016
WEBER F. Penser la parenté aujourd'hui la force du quotidien Coll Sciences sociales de Rue d'Ulm, 2013
ZAOUCHE GAUDRON C., Enfants de la précarité, Eres, coll : Enfance et Parentalité, 2017
ZAOUCHE GAUDRON C., Quel accueil pour le jeune enfant en situation de pauvreté ? Un état des savoirs / Documentation française (La), 2021
ZUCMAN E., L'action médico-sociale au service des personnes handicapées, Pour un juste renouveau, Toulouse : Erès (éditeur), collection Espace éthique, 2013

Logiciels

Suite bureautique composée :

- de logiciels de présentation de l'information (traitement de texte; présentation assistée par ordinateur)
- de logiciel de traitement et de présentation de données (tableur grapheur)

Philcarto version 2020.f du 29/08/2020

Gantt project version 3.0.2914

ProjectLibre version 1.9.3

Freemind V 1.1.0

Epi Info 7.2.3